

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **1^{er} jour du mois de février 2010**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2010-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé du conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, avec les ajouts suivants :

- 7.13 Contribution à la campagne de l'UMQ : soutien aux sinistrés de Haïti
- 8.2 Autorisation d'achat pour cric hydraulique motorisé.

Adoptée.

2010-18

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2010

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2010, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- Lettre de l'Aréna Connie-Dion soulignant à la Ville d'Asbestos leur appréciation d'accorder une subvention pour les compagnies qui se procurent des bacs de récupération.
- De la direction générale des finances municipales du MAMROT, informations concernant la compensation attribuée à notre ville à titre de remboursement d'une partie de la TVQ payée en 2009.

- De la direction générale des finances municipales du MAMROT, informations concernant la compensation tenant lieu de taxes pour les immeubles des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Aucune demande n'est adressée aux membres du Conseil.

2010-19

ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2009

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de décembre 2009, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que ces déboursés soient approuvés pour un montant de 625 145,05 \$, le tout tel que ci-après décrit :

- Administration municipale	611 636,23 \$
- Dépenses en immobilisations	13 508,82 \$
TOTAL DU MOIS DE DÉCEMBRE 2009:	625 145,05 \$

Adoptée.

2010-20

PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4 À SINTRA INC.

Suite à la recommandation favorable de la firme Teknika-HBA inc. d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 4 à l'entrepreneur Sintra inc. relativement aux travaux de réfection de la 1^{re} Avenue, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser le paiement de ce décompte au montant total de 64 797,82 \$, taxes incluses.

Adoptée.

2010-21

PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 À T.G.C. INC.

Suite à la recommandation favorable de la firme Teknika-HBA inc. d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 à l'entrepreneur T.G.C. inc. relativement aux travaux de prolongement du boulevard Industriel, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser le paiement de ce décompte au montant total de 227 694,52 \$, taxes incluses.

Adoptée.

2010-22

AUTORISATION DE SIGNATURE : LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 2010-01

CONSIDÉRANT la convention collective de travail en vigueur entre la Ville d'Asbestos et le Syndicat des fonctionnaires municipaux d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que de façon à permettre à certains employés plus âgés de quitter leur emploi avant l'âge de 60 ans, la Ville d'Asbestos propose une entente particulière à cet effet;

CONSIDÉRANT qu'une lettre d'entente a été conclue afin d'offrir cette possibilité aux employés intéressés, et ce, d'une façon temporaire et non permanente;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser le maire et le directeur général et directeur du personnel à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, la lettre d'entente numéro 2010-01 avec le Syndicat des fonctionnaires municipaux d'Asbestos.

Adoptée.

2010-23

APPUI A LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GEORGES DE WINDSOR : DEMANDE D'ABOLITION DE FRAIS D'INTERURBAINS AUPRÈS DE BELL CANADA

ATTENDU QUE la présence d'une antenne cellulaire permettant l'utilisation de la technologie cellulaire dans la municipalité de Saint-Georges de Windsor (zone d'appel 828);

ATTENDU QUE cette antenne est une antenne-relais reliée avec celle de Danville de la zone d'appel 839;

ATTENDU QUE le transfert des numéros 828 vers les cellulaires est maintenant possible;

ATTENDU QUE Bell Mobilité signe des contrats de téléphones cellulaires avec des clients ayant un numéro de téléphone 828;

ATTENDU QUE l'utilisation d'un numéro local (828) de téléphone plutôt qu'un numéro de Sherbrooke contribue à maintenir un lien avec la communauté;

ATTENDU QUE Bell Mobilité a éliminé les interurbains entre le 839 et le 828;

ATTENDU QU'il y a toujours des frais d'interurbains entre le 839 et le 828 lorsque la technologie filaire est utilisée;

ATTENDU QUE lors d'un appel entrant sur un cellulaire, il y a une communication entre le centre d'appel de Wotton (828) et Danville (839), entraînant des frais d'interurbains, et ce, même si on se trouve à l'intérieur du rayon de la tour-relais de Saint-Georges de Windsor;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos appuie le Conseil de la Municipalité de Saint-Georges de Windsor dans sa demande auprès de Bell Canada d'éliminer les frais d'interurbains entre le 828 et le 839 (Danville) pour la technologie filaire pour l'harmoniser avec le réseau de Bell Mobilité.

Adoptée

2010-24

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-158 : RÈGLEMENT ABROGEANT LA SECTION INTITULÉE : TITRE 2 : RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL » DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO 2001-36

Les membres du Conseil ayant reçu copie du règlement numéro 2010-158 préalablement, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter le règlement numéro 2010-158 décrétant l'abrogation de la section portant sur la régie

interne des séances du Conseil, section faisant partie du règlement général de la Ville d'Asbestos. Qu'il soit transcrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos. Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

Adoptée.

2010-25

FONDATION DU CSSS DES SOURCES : VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION

Suite à la tenue d'un brunch organisé en novembre 2009 par la Ville d'Asbestos, il a été convenu que les profits seraient remis à titre de contribution à la Fondation du centre de santé et des services sociaux des Sources. Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de verser la somme de 1 500 \$ à titre de don de la Ville d'Asbestos à cette fondation.

Adoptée.

2010-26

PLAN DE QUALITÉ DE VIE : ADOPTION DU RAPPORT FINAL 2009

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos adopte le rapport final du *Plan de qualité de vie* préparé par le Collectif d'action contre la pauvreté de la MRC des Sources, et ce, pour l'année 2009.

Adoptée.

2010-27

PLAN DE QUALITÉ DE VIE : NOMINATION D'UN MANDATAIRE POUR L'ANNÉE 2010

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé de la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos nomme le Comité de promotion industrielle d'Asbestos à titre de mandataire du *Plan de qualité de vie* pour l'année 2010.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Règlement décrétant des dépenses de réfections majeures sur les rues Deshaies et du Roi et un emprunt pour en défrayer les coûts

Le conseiller Alain Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfections majeures sur la rue Deshaies et une partie de la rue du Roi.

AVIS DE MOTION

Règlement décrétant des dépenses d'acquisition de véhicules et un emprunt pour en défrayer les coûts

Le conseiller Jean Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement décrétant un emprunt pour l'acquisition de deux véhicules pour le service des Travaux publics.

AVIS DE MOTION

Règlement décrétant un emprunt pour les bâtiments municipaux

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement décrétant un emprunt relatif à certaines dépenses applicables aux édifices municipaux.

2010-28

CONTRIBUTION SPÉCIALE AU FONDS MUNICIPAL DE REMISE EN OPÉRATION D'INFRASTRUCTURES URGENCE HAÏTI

CONSIDÉRANT qu'en raison du violent séisme qui a frappé plusieurs communes d'Haïti, dont sa capitale Port-au-Prince, le peuple haïtien vit un drame humain et matériel considérable marqué par la perte de vie de plusieurs milliers de personnes et la destruction massive des maisons et d'infrastructures de base, jetant à la rue le tiers de la population du pays dans des conditions plus que précaires;

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec ont manifesté leur solidarité envers le peuple haïtien dès les premières heures du drame qui secoue actuellement ce pays et ont sollicité l'UMQ pour agir et coordonner une aide spécifique, portant sur des volets propres à l'activité municipale;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, le président de l'UMQ a réuni d'urgence le conseil d'administration de l'Union, lequel a rapidement entériné un plan d'action;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé de la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos adhère à la proposition soumise par le conseil d'administration de l'UMQ et autorise une contribution de 25 cents per capita à verser au fonds municipal de remise en opération d'infrastructures « Urgence Haïti ».

Adoptée.

2010-29

AUTORISATION D'ACHAT : CAMÉRA POUR RÉSEAU D'ÉGOUTS

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'autoriser l'achat d'une caméra pour le réseau d'égouts auprès de l'entreprise Stelem, caméra de marque Flexiprobe, modèle P332 de Pearpoint, au coût de 11 995 \$ plus taxes afférentes.

Adoptée.

2010-30

AUTORISATION D'ACHAT : CRIC HYDRAULIQUE MOTORISÉ

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser l'achat d'un cric hydraulique motorisé et matrices de la compagnie VicRoc de Victoriaville, au coût total de 8 960 \$ plus taxes afférentes.

Adoptée.

2010-31

ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE LORS DES BAINS LIBRES (SEMAINE DE LA RELACHE)

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu que Cloé Gilbert soit engagée pour faire la surveillance lors des bains libres durant la semaine de la relâche. Cette employée sera rémunérée au taux du salaire minimum en vigueur.

Adoptée.

2010-32

INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR

CONSIDÉRANT la demande de citoyens de permettre la participation de leurs enfants aux activités de terrains de jeux du 28 juin au 13 août 2010;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un encadrement spécifique permanent de 130 heures (13,00 \$/heure) par une personne accompagnant un enfant, soit pour un total d'une seule accompagnatrice pour un enfant;

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos s'inscrive au Programme d'accompagnement en loisir, volet 1, service d'accompagnement d'appoint, du Gouvernement du Québec.

Le directeur général et greffier-suppléant est par la présente autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, la demande d'inscription au programme d'accompagnement en loisir.

Adoptée.

2010-33

AUTORISATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION (PARCS) : PROGRAMME « EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2010 »

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'autoriser la présentation d'une demande de subvention au Gouvernement du Canada dans le cadre du programme « Emploi été étudiant 2010 » afin de soutenir et favoriser l'emploi d'étudiants à la Ville d'Asbestos.

Le directeur général est autorisé par la présente à signer tous les documents et formulaires requis pour la réalisation de ce projet.

Adoptée.

2010-34

VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2010 AUX ORGANISMES DE LOISIRS

Suite à l'étude des demandes de subventions faites par les organismes de loisirs, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'octroyer les subventions 2010 aux organismes de loisirs comme suit :

Comité des amis des Scouts et Guides :	3 600 \$
Harmonie d'Asbestos :	4 800 \$
Club de Soccer Danville-Asbestos :	40 \$/joueur résidant d'Asbestos (jusqu'à un montant maximal de 5 000 \$)
Club de judo :	1 500 \$ (après le dépôt d'un bail)

Adoptée.

2010-35

ACQUISITION D'UN TABLEAU INDICATEUR AU TERRAIN DE BALLE « LUCIEN LOU RICHARD »

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de procéder à l'acquisition d'un tableau indicateur, modèle 1500, de 16' x 5' pour le terrain de balle Lucien Lou Richard, auprès de la compagnie Nevco, au coût total de 7 500 \$ plus taxes afférentes conformément à la soumission déposée le 16 décembre 2009.

Il est également résolu de mandater la firme Instal-pro inc. pour effectuer l'installation du tableau indicateur avec l'achat de 2 boîtiers lumineux pour un montant de 4 995 \$ plus taxes afférentes conformément à la soumission déposée le 16 décembre 2009.

Adoptée.

RAPPORT ANNUEL 2009 D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport annuel de l'année 2009 préparé par M. David Bélanger, directeur du service de l'inspection. Le rapport cumulatif pour l'année 2009 démontre un total de 368 permis émis pour une valeur déclarée de 12 619 754 \$ comparativement à l'année 2008 pour un total de 350 permis pour une valeur totale de 6 806 798 \$.

2010-36

MANDAT À ENVIRO-ACCÈS : INVENTAIRE DES GES

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé du conseiller Jean Roy et résolu de confirmer le mandat à la compagnie Enviro-Accès inc. pour la préparation de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et l'évaluation d'un plan d'action pour la réduction des émissions de la municipalité d'Asbestos, et ce, au coût total de 58 610 \$.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Hugues Grimard, maire :

- population 2010 selon décret du Gouvernement du Québec s'établie à 6 905 personnes, soit une hausse de 71 personnes
- conférences à la bibliothèque municipale
- calendrier des envois des comptes de taxes
- Salon de thé de la Société d'histoire : 80 ans de l'Harmonie d'Asbestos
- Souper de la Chambre de commerce

Madame Nicole Forgues, conseillère :

- Présentation des Fleurons
- Embauche à la Maison des Familles de Caroline Payer
- Souper au homard pour la Résidence Castonguay le 8 mai prochain au coût de 100 \$ par personne.

Monsieur Pierre Benoit, conseiller:

- Félicitations au service des Travaux publics pour l'intervention de mercredi
- Tournoi Connie-Dion les 13 et 14 et les 21 et 22 février 2010.

Monsieur Alain Roy, conseiller :

- Conférence de presse de l'entreprise Les Viandes Laroche
- Rencontre de la Régie des lacs qui aura lieu mardi le 2 février 2010
- Rencontre de Copernic sur le plan directeur de l'eau jeudi, le 4 février.

2010-37

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nicole Forgues propose la levée de la séance à 20 h 15.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

/lg